

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 42 (2015)
Heft: 161

Vorwort: L'Éditorial
Autor: Barmaz-Chevrier, Janine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDITORIAL

Janine Barmaz-Chevrier, comité de rédaction, Evolène (VS), Mission

Je parle le patois depuis toujours ou, plus justement, depuis que je parviens à m'exprimer oralement. Pour moi, il est ma langue maternelle, au sens le plus étymologique du mot. Cependant je peux considérer le français aussi comme ma langue maternelle, même si ce n'est pas sur les genoux de ma maman que je l'ai appris. En fait, patois et français se complètent harmonieusement au plus profond de moi.

Le patois, presque inné, plus spontané, pour parler du pain et du beurre, du soleil et de la pluie, pour dire des petits mots affectueux aux gens que j'aime. Le français, appris, étudié même, au vocabulaire bien plus vaste, qui me permet d'exprimer une foule d'idées, de notions abstraites, de parler avec tous ceux qui m'entourent et surtout d'écrire !

Il est évident qu'aujourd'hui je connais beaucoup plus de mots en français qu'en patois. En moi, les deux langues ne sont jamais des concurrentes, mais des amies qui se soutiennent mutuellement, chacune venant au secours de l'autre quand celle-ci connaît une faiblesse.

Je n'ai jamais eu l'envie d'écrire en patois. Peut-être parce qu'écrire en français me comblait. Ce n'est donc qu'assez récemment que je me suis mise à le faire et, seulement, pour poser par écrit une phrase ou deux qui sortaient tout droit de ma bouche. Le caractère oral du patois est si fort en moi, la difficulté de l'écrire, de manière satisfaisante et claire, est si grande que je n'éprouvais pas le désir de le faire, comme si je risquais de distordre le patois.

Lire les textes de *L'AMI DU PATOIS*, y observer les traductions proposées m'ont prouvé qu'il est possible de rédiger correctement en patois. La suggestion de traduire en patois la Déclaration universelle des droits de l'homme a, de ce fait, retenu mon attention. La lecture du premier paragraphe m'a aussitôt effrayée, celle des suivants tout autant. Pourtant, après avoir un peu renâclé, je m'y suis mise. Et, peu à peu j'ai goûté au plaisir de triturer les phrases françaises, de contourner les obstacles que constituent tous ces terribles mots abstraits, en tentant de coller au mieux au fond sans trop me fixer sur la forme. Le côté réaliste et terre à terre du patois ne doit pas être noyé par des notions théoriques et intellectuelles qui planent au-dessus de la réalité quotidienne.

C'est ainsi que, petit à petit, un texte qui me satisfait est né. Il a fallu du temps, de la réflexion, des allers-retours au texte ; il a fallu lui apporter de grandes et de petites modifications, qui, finalement, font parfois toute la différence.

Une chose est sûre aujourd’hui : j’ai aimé traduire en patois un texte, qui, au départ, me rebutait, car il me semblait particulièrement peu « adapté » à cette traduction. Je ne peux d’ailleurs résister au plaisir de vous soumettre ma version de l’article un de la Déclaration des droits de l’homme, en patois d’Evolène évidemment.

Article 1.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir
les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Artîkyo oun

*Kann yu nééchon, lè moùndo chònn tuiks parîch ènn drouêts è ènn valóou.
Y'ann rèchyouk régjòn è konchyèinse è yu dégvonn chè komportâ lèj oùn
aoué lèj âtro koume dè fraruse èntre lóou.*

Elle démontre la nécessité d’éviter absolument la traduction mot à mot. En fait, traduire, comme écrire, est un travail d’artisan. L’objet créé doit être ciselé et poli. En accomplissant cette tâche, j’ai constaté que le cerveau doit s’adonner à une certaine gymnastique – par ailleurs très saine, j’en suis convaincue – pour parvenir à rendre l’esprit du texte.

Finalement ce que je retiens surtout de cette expérience, c’est que le patois a en lui les moyens de tout exprimer, avec ses mots propres, dont on ne retrouvera pas forcément l’équivalent dans un dictionnaire. Le patois, ce n’est pas que des mots, pas qu’une langue, c’est une civilisation tout entière qui a

façonné des gens et leur manière de penser. Son originalité est à préserver, au mieux, le plus longtemps possible.



Désalpe.
© Charmey
Tourisme